

## LA FNTF À MATIGNON POUR DÉFENDRE LE MAINTIEN DU GNR

**Paris – le mercredi 5 mai 2021** : La Fédération Nationale des Travaux Publics rencontrera le Premier Ministre dans les jours à venir, après avoir été reçue par son cabinet. À l'ordre du jour, le maintien du Gazole Non Routier (GNR), dont la suppression est prévue au 1<sup>er</sup> juillet 2021, figure en priorité des demandes du secteur dans le contexte économique et sanitaire actuel. Plusieurs arguments plaident pour ce maintien :

- Le secteur des Travaux Publics a connu une baisse historique d'activité de 12,5 % en 2020 et les perspectives restent inquiétantes. Si les emplois ont pu être maintenus jusqu'à présent, les travaux publics font partie des secteurs ayant eu le plus recours à des organismes de prêts bancaires et aux prêts garantis par l'État, ce qui témoigne d'une situation de trésorerie très dégradée.
- La flambée du prix des matières premières fait désormais craindre des surcoûts exorbitants si la suppression du GNR est maintenue.
- Les effets attendus par « France Relance » ne se font toujours pas ressentir dans la commande publique locale. De l'avis général des entreprises et des élus locaux interrogés, il ressort que ce plan est complexe à mettre en œuvre et loin du terrain. En revanche, la suppression du GNR aurait un impact très concret de plus de 300 millions d'euros cette année pour les seules entreprises de travaux publics.
- Enfin, l'engagement du Gouvernement pris en 2019 de mettre en place un carburant non routier avec une couleur spécifique au BTP, après la suppression de l'accès au GNR, ne pourra pas être respecté au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Les dernières hypothèses présentées par le Ministère de la Transition Écologique font état d'un délai nécessaire à sa mise en place de près de 24 mois.

Pour Bruno Cavagné, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics :

*« Le maintien du Gazole Non Routier est une mesure efficace de soutien à nos entreprises, alors que le plan de relance tarde à porter ses fruits dans les territoires, en raison notamment de la difficulté à engager des projets d'infrastructures sur une courte période. Dans le contexte actuel de flambée des coûts des matières premières, sa suppression constituerait une aberration économique en contradiction totale avec la volonté du Gouvernement de soutenir coûte que coûte les entreprises pour face à la crise économique liée à la Covid-19. »*

### CONTACT PRESSE :

#### Fédération nationale des Travaux publics (FNTF)

Contact Havas : Manon GAUDEFROY, [manon.gaudefroy@havas.com](mailto:manon.gaudefroy@havas.com), 07 88 61 74 01

Contact Havas : Anahit AKOPIAN, [anahit.akopian@havas.com](mailto:anahit.akopian@havas.com), 07 87 38 79 80

Contact FNTF : Sophie CAHEN, [cahens@fntp.fr](mailto:cahens@fntp.fr), 07 84 17 75 93

### À PROPOS DE LA FNTF

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : [www.fntp.fr](http://www.fntp.fr) @FNTF\_info